



MOBILITÉ

Île-de-France mobilités poursuit l'amélioration de l'offre de bus sur le territoire



© Ile de France Mobilité

À partir du 1er août 2023, Île-de-France Mobilités améliore son offre sur le territoire « Provinois - Brie et Seine ». Cette nouvelle offre s'inscrit dans le programme de développement de l'offre bus à l'échelle régionale porté par Île-de-France Mobilités, qui met aussi en place une renumérotation progressive, plus pratique et plus simple.



Créé le : 17/07/2023

Pourquoi la renumérotation ?



Île-de-France Mobilités souhaite améliorer la lisibilité du réseau de bus régional, en travaillant sur la numérotation des lignes de bus afin que chacune ait un numéro unique.

Votre territoire, « Provinois – Brie et Seine » va être parmi les premiers à bénéficier de cette nouvelle numérotation.

Pourquoi le numéro de ligne change ?

Le réseau de bus en Île-de-France est constitué de près de 1 900 lignes, dont 1500 en grande couronne et la numérotation actuelle conduit à avoir de nombreuses lignes qui portent le même numéro, en particulier sur ce nouveau territoire.

Les outils de recherche d'horaires et d'itinéraires sont régionaux, et il est donc souvent compliqué de retrouver la ligne concernée. Il y a par exemple 13 lignes de bus en Île-de-France qui portent le numéro 10 !

Comment se repérer dans les nouveaux numéros ?

L'Île-de-France a été découpée par départements et secteurs, qui ont chacun un code spécifique. Sur le territoire de Provinois – Brie et Seine, toutes les lignes de bus régulières commencent désormais par 32, hormis les lignes express.

À chaque fois que cela était possible, l'ancien numéro a été repris afin de faciliter le changement (exemples : la 10 devient 3210, la 11 devient 3211, la 12 devient 3212, etc...).

Que va apporter ce nouveau numéro ?

Les voyageurs vont pouvoir retrouver leur ligne de bus plus facilement, car elle sera la seule en Île-de-France à porter ce numéro !

Ainsi, lorsque le numéro sera saisi dans les moteurs de recherche de l'application ou du site iledefrance-mobilites.fr, l'accès aux informations concernées sera plus direct.

Des ajustements sur une dizaine d'autres lignes



Plus de desserte, et des correspondances améliorées

Sur les lignes 3201, 3202, 3203, 3213, 3214 et Express 07 l'offre est renforcée avec l'ajout de courses et / ou de nouveaux services.

- Sur les lignes 3201 (anciennement ligne 1 des Cars Moreau) et 3203 (anciennement ligne 3 des Cars Moreau) : les horaires sont modifiés afin d'améliorer les correspondances avec le train P en gare de Longueville
- Sur la ligne 3202 (anciennement ligne 2 des Cars Moreau) : la desserte en heures creuses est renforcée et horaires sont modifiés afin d'améliorer les correspondances avec le train R en gare de Montereau
- Sur la ligne 3213 (anciennement ligne 13 de Procars) : un aller-retour supplémentaire est ajouté du lundi au vendredi et une offre le samedi est ajoutée (un aller/retour) afin de faciliter les déplacements vers le pôle de Marne-la-Vallée. Les horaires sont également adaptés afin d'améliorer les correspondances avec le train P en gare de Nangis. Attention, quelques courses seront désormais limitées à Pézarches – Station de Covoiturage où les voyageurs bénéficieront d'une correspondance avec la ligne Express 50
- Une course est ajoutée sur la ligne Express 07

Plus de dessertes grâce à 2 services de transport à la demande, réservables en ligne 7j/7 et 24h/24



L'ensemble des Transports à la Demande actuels intègrent désormais le fonctionnement régional d'Île-de-France Mobilités.

- « La « Balade du Montois » devient le « TàD Montois ». Ce service bénéficie désormais d'une offre du lundi au samedi ;
- Le « Proxibus Bassée » devient « TàD Bassée ». Ce service bénéficie désormais d'une offre du lundi au samedi ;

Ainsi, les réservations pour l'ensemble de ces lignes se font désormais :

- Sur l'application TàD IDF Mobilités
- Sur le site tad.iledefrance-mobilites.fr
- Par téléphone au 09 70 80 96 63 du lundi au vendredi de 9h à 18h,

Tous les titres de transport valables en Île-de-France sont acceptés à bord et doivent être validés.



[idfm_mp14-communique-de-presse.pdf](/sites/cc-basseemontois.fr/files/media/downloads/idfm_mp14-communique-de-presse.pdf) (/sites/cc-basseemontois.fr/files/media/downloads/idfm_mp14-communique-de-presse.pdf)

PDF
1.06 Mo



[iv-pa-tad-bassee.pdf](/sites/cc-basseemontois.fr/files/media/downloads/iv-pa-tad-bassee.pdf) (/sites/cc-basseemontois.fr/files/media/downloads/iv-pa-tad-bassee.pdf)

PDF
6.82 Mo



[iv-pa-tad-montois.pdf](/sites/cc-basseemontois.fr/files/media/downloads/iv-pa-tad-montois.pdf) (/sites/cc-basseemontois.fr/files/media/downloads/iv-pa-tad-montois.pdf)

PDF
6.25 Mo



[mp14-visuel-campagne-tad-v3.pdf](/sites/cc-basseemontois.fr/files/media/downloads/mp14-visuel-campagne-tad-v3.pdf) (/sites/cc-basseemontois.fr/files/media/downloads/mp14-visuel-campagne-tad-v3.pdf)

PDF
552.13 Ko



[mp14-visuel-campagne-toutes-lignes-v2.pdf](/sites/cc-basseemontois.fr/files/media/downloads/mp14-visuel-campagne-toutes-lignes-v2.pdf) (/sites/cc-basseemontois.fr/files/media/downloads/mp14-visuel-campagne-toutes-lignes-v2.pdf)

PDF
3.83 Mo